

<https://www.snetap-fsu.fr/Preavis-de-greve-a-Montreuil-Bellay-le-27-mars.html>



Préavis de grève à Montreuil-Bellay le 27 mars

- Nos Actions - Les Mobilisations -



Publication date: dimanche 26 mars 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Préavis de grève à Montreuil-Bellay le 27 mars

Dernières minutes : suite au dépôt du préavis de grève, une réunion s'est tenue entre la direction de l'établissement et les représentant-es des personnels, à l'issue de laquelle la décision a été prise de proposer un [CDI](#) à 100% à l'agente. A la suite de cette réunion et de cette décision, la section locale a pris la décision de lever le préavis de grève pour le lundi 27 mars.

Monsieur le ministre, monsieur le directeur général, monsieur le directeur général adjoint, monsieur le directeur régional, monsieur le chef de service,

Par ce courrier, le SNETAP-[FSU](#) dépose à la demande des personnels de l'établissement de Montreuil-Bellay (49) un préavis de grève pour le 27 mars prochain.

Par ce préavis, ils entendent dénoncer et refuser la perspective d'une réduction drastique (50%) de la quotité de travail d'une agente contractuelle sur budget du [CFA](#) de l'établissement.

Cette agente est chargée depuis plusieurs années, à temps plein du développement de l'apprentissage depuis 2020, poste qui existait depuis 2018.

Les personnels ne comprennent pas qu'une telle mission en cette période d'augmentation du nombre d'apprenti.es puisse être réduite de 50 %, alors que les différents acteurs locaux de l'apprentissage musclent leurs stratégies de recrutement (contacts nombreux de l'agente avec les partenaires tel que le CIO, les chambres,...).

Les personnels ne comprennent pas qu'au moment de passer en CDI, tout soit fait pour qu'elle renonce à ce poste : qui pourrait accepter une réduction de 50 % de sa rémunération en cette période d'inflation et de chute du pouvoir d'achat. Les personnels ont le sentiment qu'il s'agit d'une tentative pour écarter l'agente et éviter la CDIisation !

Les personnels ne comprennent pas qu'en pleine période de mobilisation contre la réforme gouvernementale sur les retraites aboutissant à un allongement de la durée de cotisation et de l'âge de départ en retraite, une agente de 61 ans se voit proposer une telle réduction de contrat !!! C'est cela l'index senior dans un établissement public ???!!!!

Vous comprendrez, monsieur le ministre l'écœurement qu'expriment les personnels à travers le dépôt de ce préavis de grève. Soyez assuré de leur détermination à dénoncer même publiquement cette situation.

C'est pour ces raisons que les personnels ont décidé le dépôt de ce préavis de grève pour le lundi 27 mars. Dans la période de préavis, les personnels, par l'intermédiaire de leurs représentant-es sont disposé.es à rencontrer la Direction de l'établissement.

Soyez assuré.es, mesdames, messieurs, de notre détermination à défendre les personnels et les élèves de cet établissement.

Le secrétariat général